

# COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL DU 23 JANVIER 2015

**Etaient présents** : Messieurs TERRASSIN Cédric, Jérôme VARLET, Hervé CAVROT, Stéphane FROTEY, Mickael PALLOTEAU, Nicolas MENU, Vincent CARON.

Mesdames Rachel COCHAUT, Karen LEBOEUF, Aude BONNET.

**Etaient absents excusés** : **Madame Laurence BOTTIN, donne pouvoir à Monsieur MENU Nicolas**

**Secrétaire de séance** : Madame Karen LEBOEUF

## 1 ASSAINISSEMENT

- **Résultat budgétaire**  
Sous réserve de la transmission du compte de gestion par le Receveur Municipal, la balance de sortie des comptes pour l'année 2014 présente un solde positif de 21 954 euros malgré un déficit d'investissement dû au remboursement du capital emprunt et à l'acquisition d'une nouvelle pompe pour la station d'assainissement.
- **Prix forfaitaire et prix de la consommation**  
Monsieur le Maire propose un forfait à 50 euros et le prix de la consommation m<sup>3</sup> à 0.95 euros.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les prix selon la proposition ci-dessus.

La relève des compteurs sera réalisée par nos services. En cas d'absence et non remise dans les délais prévus des index, une majoration de 20 % sera appliquée par rapport à la consommation de l'année précédente.

Une facture annuelle sera éditée mais payable en deux fois les 15 juin et 15 octobre.

## 2 VENTE TERRAIN RUE JOSEPH MENU

Le Conseil Municipal décide après exposé de la situation par Monsieur le Maire :

- D'annuler toutes les décisions antérieures prise par la Municipalité pour la mise en vente du terrain.
- L'aliénation du terrain
- Charge Monsieur le Maire de réaliser l'enquête publique
- Mise en vente après la transmission du terrain dans le domaine privé avec une réserve de 7m sur le terrain pour répondre à la demande du SIRTOM ;  
Le prix du terrain ne pourra pas être en dessous du prix fixé par le domaine et pourra être vendu au voisinage.

## 3 PREVISION DU PLANNING BUREAU ELECTIONS CANTONNALES DU 22 ET 29 MARS 2015

### 4 BILAN SECURITE INCENDIE ETABLI PAR LE SDIS DU 6 JANVIER 2015

La ferme de Saint Preux et le lotissement ne sont pas couverts. L'implantation d'une réserve de 120m<sup>3</sup> ou un poteau incendie de diam 70 (débit 30m<sup>3</sup>/h) est nécessaire.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'établir les devis nécessaires pour répondre à la demande du SDIS et lors d'une prochaine réunion le Conseil Municipal étudiera ces différents points.

Une demande d'expertise auprès de la SAUR sera demandé pour connaître le débit au poteau d'incendie.

### 4 PROPOSITION JOURNAL LOCAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création de COMM'UNE DECOUVERTE, d'un journal local, du subventionné par les publicitaires.

## 5 INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe de la remise gracieuse de l'URSSAF de 679.50 euros pour les litiges des années antérieures pour l'amende de 2 0009 euros.
- Monsieur FROTEY demande l'installation d'un point lumineux rue Joseph MENU.  
Monsieur le Maire demande à Monsieur FROTEY en qualité de représentant de l'USEDA de faire le nécessaire pour chiffrer le coût de cette opération.
- Monsieur FROTEY demande au Conseil Municipal de réfléchir à l'implantation de trottoir dans la rue JOSEPH MENU.
- Monsieur CARON demande la possibilité de laisser l'éclairage public allumé plus longtemps le weekend end.  
Monsieur le Maire informe ce dernier que le programmeur actuel ne dispose pas de cette fonction.

Personne ne désirant prendre la parole, Monsieur le Maire met fin à la séance à 22h30.